



Atelier Flory Brisset
4 rue Jean-Baptiste Clément
93 310 Le Pré Saint-Gervais
09 83 06 85 06
contact@atelierflorybrisset.fr

Monsieur le Secrétaire général des
Nations Unies H.E. António Guterres
New York, NY 10017
USA

Courrier RAR n° : DIR_200317

Le Pré Saint-Gervais le : 18 mars 2020

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que ma société, l'Atelier Flory Brisset soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, mon équipe et moi-même exprimons notre volonté d'intégrer plus profondément ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Nous souhaitons également, participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

L'Atelier Flory Brisset fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations liées à notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre) ;
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
3. La mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Flory BRISSET, Présidente

Atelier Flory Brisset

4 rue Jean-Baptiste Clément
93310 Le Pré Saint-Gervais
Siret : 810 302 018 00033 - RCS BOBIGNY
TVA : FR27 810 302 038 - Cap. 10 000 €